



Indiquez dans un bref résumé les circonstances de l'infraction et la nature du dommage subi :

---

---

---

---

---

---

---

---

### La victime de l'infraction :

a subi des **atteintes corporelles** :

- qui ont entraîné une incapacité totale de travail médicalement constatée  
- Précisez la durée de cette incapacité totale de travail : \_\_\_\_\_ **jours**
- qui ont laissé des séquelles ou une incapacité permanente

a subi un **viol**, une **agression sexuelle** ou la **traite des êtres humains**

a subi une **atteinte sexuelle** et est mineure de quinze ans

a subi des **dommages matériels** consécutifs à :

- un vol
- une escroquerie
- un abus de confiance
- une extorsion de fonds
- la destruction, dégradation ou la détérioration d'un bien.

### Votre demande :

Vous demandez à la commission d'indemnisation des victimes d'infractions :

le versement d'une indemnité d'un montant total de \_\_\_\_\_ euros,  
au titre de (*détaillez chaque demande par type de préjudice - voir notice -*) :

---

---

---

---

---

---

---

---

une expertise pour déterminer le préjudice corporel subi,

l'allocation d'une provision à valoir sur le préjudice,

chiffrée à \_\_\_\_\_ euros.



**S'il s'agit d'un accident du travail :**

- une demande de prise en charge au régime des accidents du travail a été déposée auprès de l'organisme concerné.
- le salaire (ou le traitement) a été maintenu pendant la durée de l'arrêt de travail
- si vous recevez une rente accident du travail, indiquez le montant du capital constitutif : \_\_\_\_\_ euros.

le dommage est couvert par une compagnie d'assurance ou un autre organisme (précisez ses coordonnées) : \_\_\_\_\_

et le montant perçu ou à percevoir \_\_\_\_\_ euros.

si le dommage n'est pas couvert par une compagnie d'assurance ou un autre organisme, précisez pourquoi : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Précisions sur la situation résultant du dommage :**

Vous pouvez apporter les précisions qui vous paraissent utiles sur la perte ou la diminution de vos revenus, l'accroissement de vos charges ou votre inaptitude à exercer une activité professionnelle, résultant du dommage, ou sur la situation matérielle ou psychologique grave dans laquelle l'infraction vous a placé, sur papier libre joint à ce formulaire.

**La C.I.V.I. à laquelle vous souhaitez adresser votre demande :**

Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions du tribunal de grande instance de (code postal et commune) :

Code postal | \_ \_ \_ \_ | \_\_\_\_\_

Fait le | \_ \_ | | \_ \_ | | \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature du demandeur :

**N'oubliez pas de joindre à votre demande toutes les pièces justificatives nécessaires à l'examen de votre situation. Vous trouverez la liste des pièces à joindre en page 5 de ce formulaire.**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

## PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE EN INDEMNISATION

### Pour justifier de votre identité (demandeur et victime) :

Vous êtes **français(e) ou citoyen(ne) de la Communauté Européenne**

Une copie **de l'un des documents** d'identité suivants :

- votre carte d'identité en cours de validité
- votre passeport en cours de validité
- votre livret de famille

**ou** un extrait ou une copie intégrale d'acte de naissance

Vous êtes d'une **autre nationalité**

Une copie :

- de votre titre de séjour en cours de validité

**ou**

- du récépissé de la demande de renouvellement de ce titre

### Pour justifier du préjudice subi (victime):

**En cas d'atteintes corporelles**

Une copie des certificats médicaux précisant la nature des blessures subies suite à l'infraction, la durée de l'incapacité de travail, et le cas échéant, la nature des séquelles et l'incapacité permanente en résultant

**En cas de dommages matériels<sup>1</sup>**

Tous les justificatifs de la nature et du montant de ces dommages

### Pour justifier de vos ressources (demandeur ou victime) :

Ces pièces **ne sont pas à produire** lorsque les atteintes corporelles subies ont entraîné une incapacité de travail ou d'activité de **plus d'un mois**.

Une copie des avis d'imposition ou de non-imposition ou de vos déclarations de revenus, de ceux de votre concubin, partenaire de PACS ou toute autre personne vivant habituellement avec vous :

- **de l'année précédant la requête**

**et**

- **de l'année précédant les faits**

### Pour justifier des démarches effectuées (demandeur ou victime) :

**Une plainte a été déposée** au commissariat ou à la gendarmerie

Une copie :

- du récépissé de plainte
- du procès-verbal d'enquête

L'affaire fait l'objet d'une **procédure judiciaire en cours ou a été jugée**

Une copie de toute décision judiciaire concernant votre affaire (copie de l'ordonnance du juge d'instruction, de la décision de la juridiction en matière pénale, et le cas échéant de la décision sur les intérêts civils)

Votre dommage est indemnisé ou susceptible de l'être en tout ou partie par des **organismes sociaux**

Une copie de :

- tout justificatif d'affiliation à ces organismes (justificatifs de sécurité sociale et coordonnées du centre de paiement de la caisse d'assurance maladie),

**Et**

- une copie des justificatifs du montant des indemnités de tous ordres perçues en indemnisation de ce préjudice

Les faits sont constitutifs d'un **accident du travail**

Une copie :

- de la demande de prise en charge au régime des accidents du travail, déposée auprès de l'organisme concerné

- des bulletins de salaire, attestant que celui-ci a été maintenu pendant la durée de l'arrêt de travail

- des justificatifs des indemnités journalières, rente ou capital versés au titre de l'accident de travail ou du capital constitutif de la rente

Des **actes** d'exécution ou des tentatives amiables de recouvrement ont été **engagés contre le responsable de l'infraction**.

Une copie de tout justificatif de ces actes et du montant des sommes que vous avez reçues à ce titre.

### Vous voulez apporter des précisions sur votre situation actuelle résultant du dommage :

Une copie de tout document attestant de la perte ou de la diminution de vos revenus, l'accroissement de vos charges ou de votre inaptitude à exercer une activité professionnelle

<sup>1</sup> Seuls les dommages matériels consécutifs à un vol, une escroquerie, un abus de confiance, une extorsion de fonds ou la détérioration d'un bien ouvrent droit à cette indemnisation.